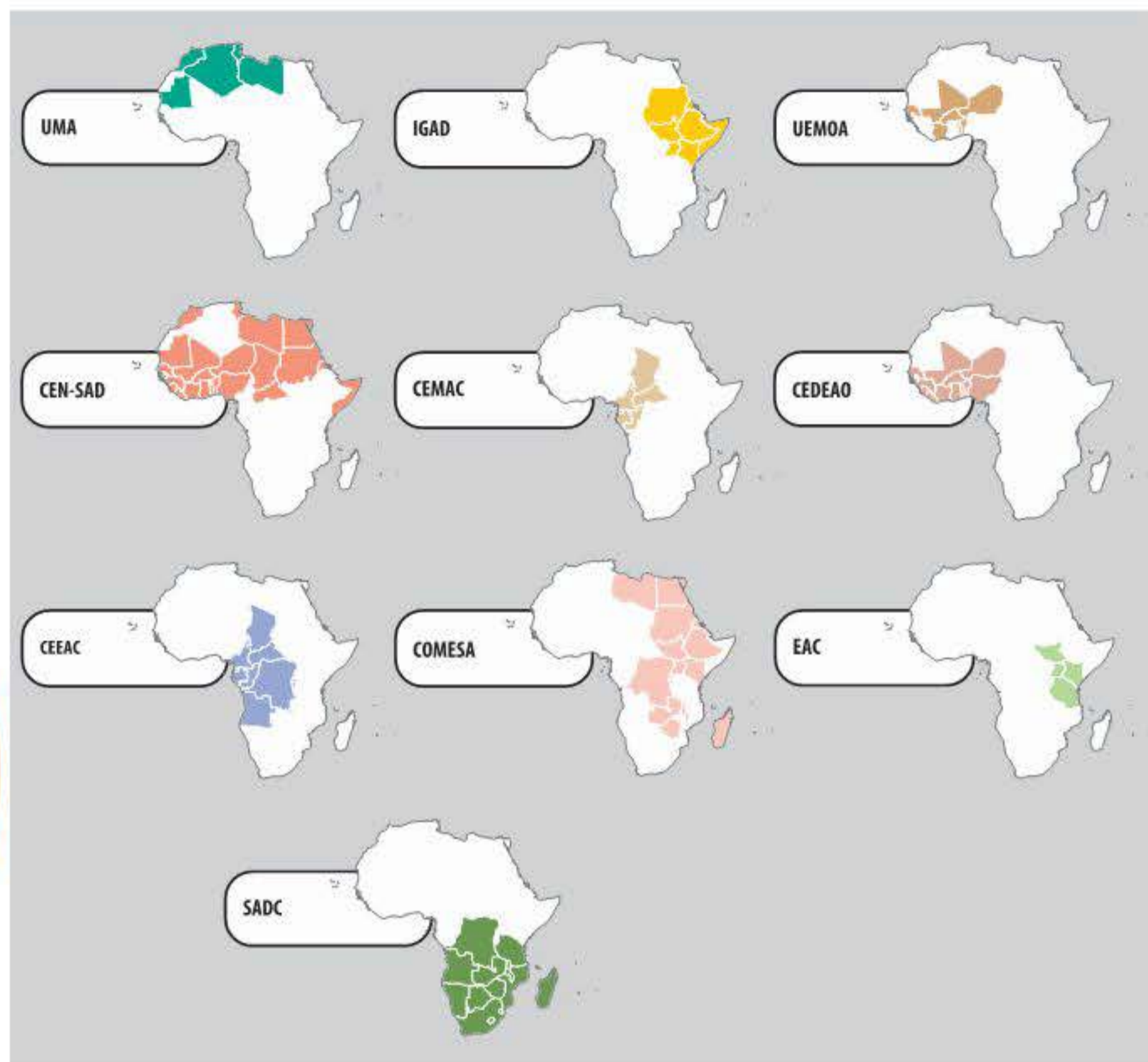


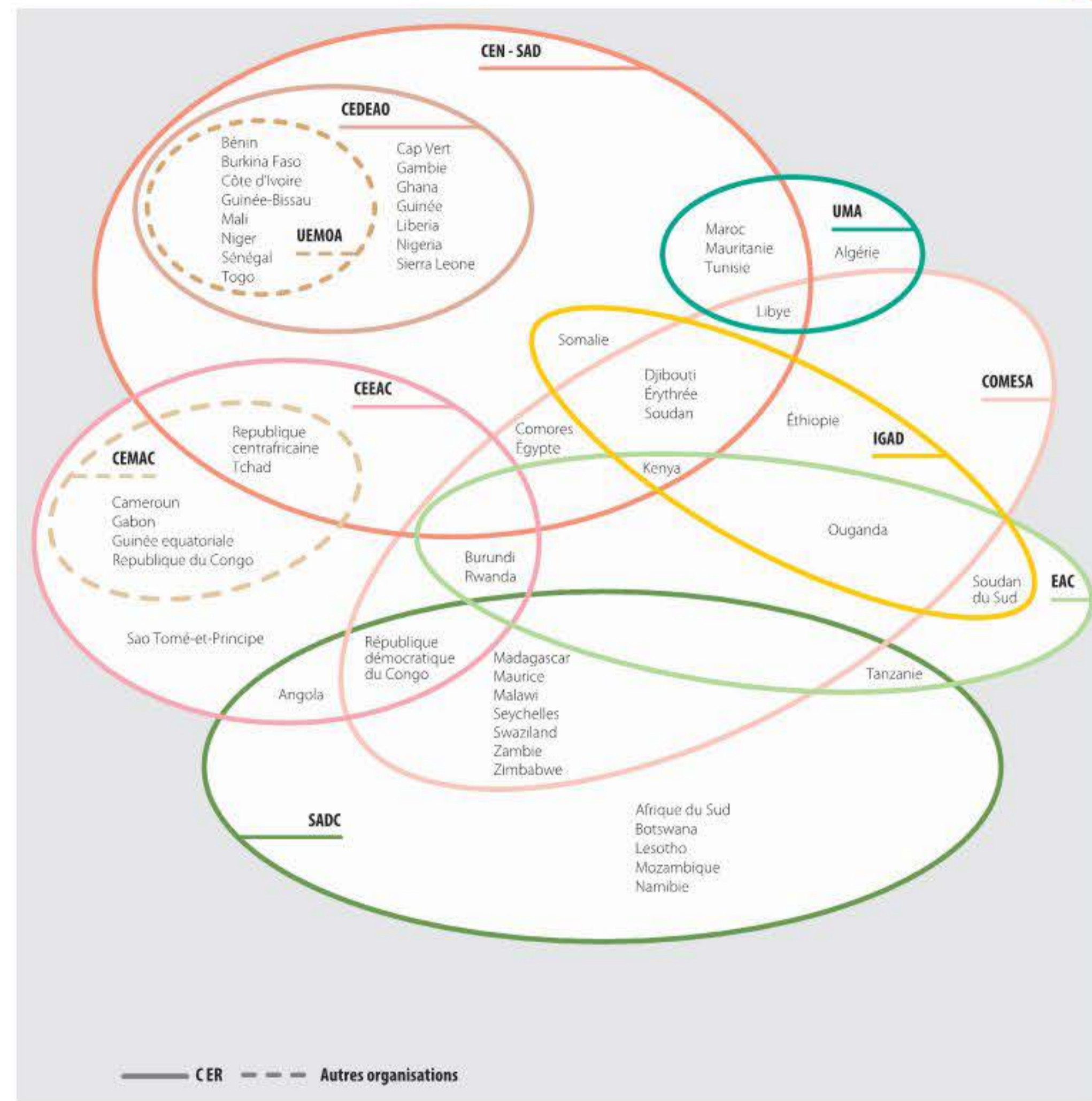
C14. Les organisations régionales en Afrique et les pays membres

Source : auteur



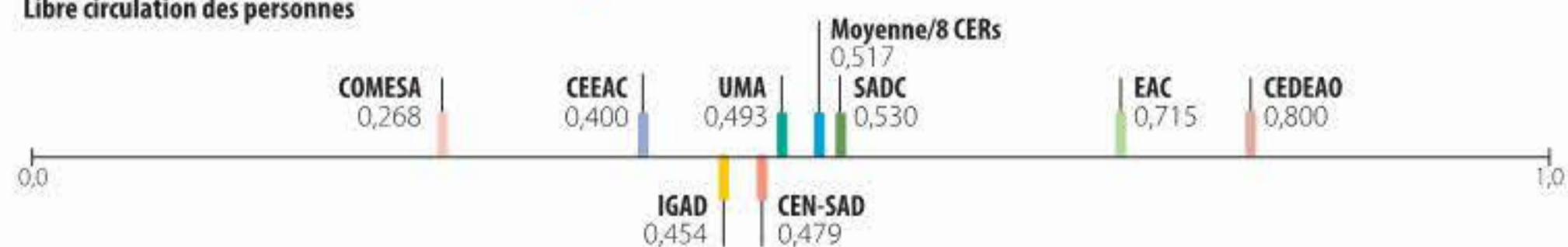
C15. Les organisations régionales en Afrique et leurs chevauchements

Source : auteur



Scores moyens par CER

Libre circulation des personnes



Intégration commerciale

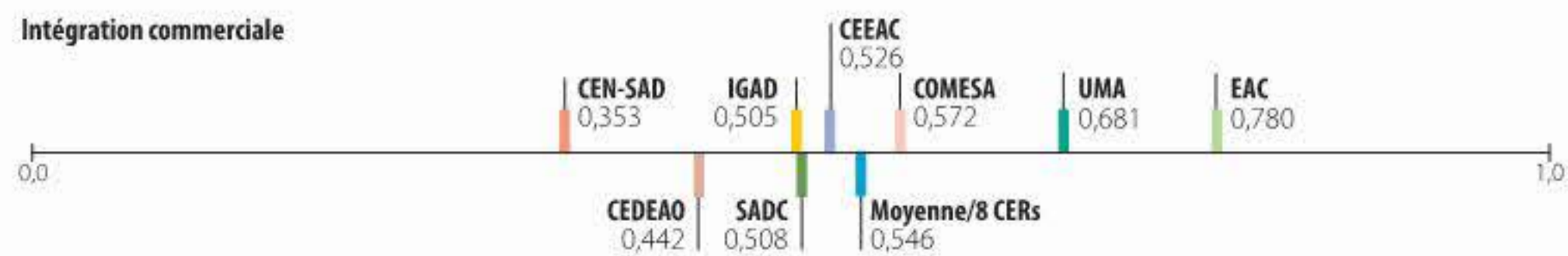


Fig. 7. Circulation des personnes et intégration commerciale : résultats obtenus par Communauté économique régionale

Source : BAD, 2016 (voir note page 69)



LES ORGANISATIONS RÉGIONALES EN AFRIQUE : ENTRE SUPERPOSITION, CONCERTATION ET ACTION

Pour l'Afrique, avec 1.15 milliard de citoyens en 2015, un marché de 54 pays et une population jeune qui croît rapidement, les opportunités sont grandes. Mais la transformation et le développement du continent doivent être inclusifs et les organisations régionales africaines doivent jouer un rôle primordial pour intégrer les différents territoires aux processus de changement.

• De nouveaux lieux de conception des politiques publiques ?

Le processus d'intégration régionale répond généralement à deux motivations, économique et politique. A l'heure de la mondialisation, les Etats cherchent à accroître leur poids dans les négociations internationales. La complexité des processus de développement et des questions environnementales, leur caractère transfrontalier et la multiplication des situations de tensions et de conflit poussent aussi les Etats à coopérer dans des espaces régionaux en construction. L'intégration africaine a connu un nouvel élan en 2002 avec la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine (UA). Mais les organisations régionales en Afrique restent nombreuses et forment une architecture complexe et dynamique. Ces organisations se chevauchent et certains pays appartiennent à plusieurs organisations, comme par exemple la République Démocratique du Congo à la CEEAC, au COMESA et la SADC, ou l'Ouganda au COMESA, à l'IGAD et à l'EAC. Cette com-

plexité alourdit parfois les actions de coordination, chaque organisation appliquant des normes et des modalités de contrôle différentes, comme dans le cas de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Aujourd'hui, la stratégie d'intégration de l'Union africaine est basée sur l'utilisation des Communautés économiques régionales (CER) comme « jalons » devant aboutir à la création d'un bloc commercial continental unique. Mais bien que le traité d'Abuja prévoit la création de cinq CER correspondant aux cinq régions reconnues initialement par l'OUA, il existe actuellement encore huit CER.

Peu d'organisations régionales bénéficient véritablement de transferts de souveraineté : c'est le cas, mais encore de manière très partielle, du COMESA et de l'UEMOA. La SADC et la CEDEAO jouent un rôle croissant en matière de paix et de sécurité. La CEDEAO et l'EAC ont introduit un passeport communautaire pour faciliter la circulation des personnes et construire une identité régionale.

Quelques organisations régionales plus petites, regroupant quelques Etats autour d'un problème spécifique, ont pu réaliser de véritables avancées en terme de coordination, comme c'est le cas de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) dans la gestion de l'eau. Au-delà de ces traités régionaux, des zones d'intégration transfrontalières informelles se créent sur le continent. Autour du Nigéria se constitue une zone économique avec des échanges transfrontaliers, de produits vivriers notamment. La zone de

Sikasso-Khorogo-Bobo Dioulasso, à cheval sur trois pays mais avec une unité culturelle, réalise une intégration de fait. Et de grands bassins urbains transnationaux se dessinent, comme celui du golfe de Guinée qui s'étend d'Abidjan en Côte d'Ivoire à Port Harcourt au Nigeria.

• Des progrès dans l'intégration régionale

Pour évaluer les progrès enregistrés en matière d'intégration régionale, la Commission de l'Union africaine passe au crible 16 indicateurs reflétant l'indice de l'intégration régionale en Afrique dans cinq grands domaines : intégration commerciale, intégration productive, infrastructures régionales, libre circulation des personnes, et intégration financière et macro-économique. Les exemples de l'intégration financière et macroéconomiques et de la libre circulation des personnes montrent que, selon le critère retenu, les écarts entre espaces économiques régionaux sont variables en termes de performances.

Pour renforcer la position de l'Afrique dans un contexte de globalisation, des organisations continentales ont été créées sous l'égide de l'OUA puis de l'UA. La naissance du NEPAD en 2001 participe de cette volonté politique du continent de s'engager « sur la voie d'une croissance et d'un développement durables, tout en participant activement à l'économie et à la vie politique mondiales ».

• L'agricole et le rural : des leviers pour l'intégration

Certaines organisations régionales ont élaboré des politiques spécifiques pour le secteur agricole : c'est le cas de la politique agricole de l'UEMOA (PAU) en 2002 et de la CEDEAO avec l'ECOWAP en 2005. Le NEPAD, avec le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), poursuit cette dynamique de coordination autour des politiques agricoles et rurales. Partant du constat

qu'une majorité des africains vit dans les espaces ruraux, le programme 'Rural Futures' du NEPAD cherche à impulser des actions dans des secteurs porteurs de croissance : infrastructures, ressources humaines, agriculture, environnement, culture, sciences et technologies. Fondé sur l'hypothèse d'une amélioration de la productivité et de la production agricole par l'intégration aux marchés, ces cadres de politiques agricoles et rurales prennent en compte de manière croissante l'importance du territoire avec la décentralisation et l'implication accrue des acteurs concernés dans la gestion des ressources naturelles. Les espaces ruraux africains et leurs petites villes constituent sans doute les bases d'un développement plus silencieux que la croissance des métropoles mais aussi plus solide pour le continent africain.

CEDEAO - Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
 CEMAC - Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale
 CEN-SAD - Communauté des États sahélo-sahariens
 COMESA - Common Market for Eastern and Southern Africa / Marché commun de l'Afrique orientale et australe
 EAC - East African Community / Communauté est-africaine
 IGAD - Intergovernmental Authority on Development / Autorité intergouvernementale sur le développement
 NEPAD - New Partnership for Africa's Development / Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
 SADC - Southern African Development Community / Communauté de développement d'Afrique australe
 UA - Union africaine
 UEMOA - Union économique et monétaire Ouest Africaine
 UMA - Union du Maghreb arabe

Jacques Imbernon, Denis Pesche